

Avenir de la piscine et des bâtiments sportifs du site Groussard

Récolte envies, besoins et craintes - Réunion publique 24/03/2022

AMÉNAGEMENT DU SITE GROUSSARD

Le potentiel du site

- Possibilité de créer un site sympa en centre bourg, ballades, sport, nature
- Le site Groussard, un potentiel énorme sports et loisirs en plein centre bourg
- Lieu de vie polyvalent, polyculturel, poly-usage
- Lieu pas uniquement dédié au sport
- La piscine permet de diversifier les usages

Convivialité

- Lieu convivial
- Améliorer le site en matière de convivialité (zone, local)
- Piscine créateur de lien social
- Besoin de maintenir le lien social et la convivialité à la piscine et avec les autres associations sportives utilisatrices des infrastructures
- Un véritable lieu de rencontre peut être envisagé globalement
- Lien convivialité
- Espace collectif, zone de vie
- Zone plurigénérationnelle
- Objectif commune -> convivialité
- Aboutir à un lieu de convivialité (kiosque)
- Lieu de convivialité où passer toute la journée
- Lieu de convivialité
- La piscine et l'aménagement du complexe amène de la convivialité pour les habitants
- Lieu de convivialité de rencontre
- Lieu de convivialité
- Lieu de convivialité arboré -> poumon vert du centre ville

Un projet écologique

- meilleur impact écolo trajets école et club
- favoriser le réemploi plutôt que la destruction ≠ société du jetable !
- installation de toilettes sèches
- respect de l'environnement
- respect de l'écologie
- 1 vrai espace vert, naturel, écologique, paysager (écrin de verdure)
- être dans une société du jetable = démolire, démolir, alors qu'il faut conserver et rénover

- utiliser source géothermique, ajouter panneaux solaires, isolation => coût minimalisé dans l'entretien
- rénovons sans détruire

Une mutualisation souhaitable entre différents usages

- bâtiment commun avec sanitaires, buvette, vestiaires
- réaménager le site en faveur de tous les usagers sans destruction d'équipement
- mutualiser des vestiaires foot, tennis, piscine
- mutualisation
- mutualiser les vestiaires
- étudier la faisabilité de rénovation de la piscine mais quoiqu'il arrive, rénover et mutualiser les autres équipements sportifs (tennis, foot, pétanque, roller...)
- mutualisation des bâtiments avec différents clubs (toilettes)
- mutualisation des divers équipements autour de la piscine
- mutualisation des biens
- réhabilitation de la piscine avec mutualisation des bâtiments sanitaires et vestiaires (tennis, foot, roller, etc.)
- utilitaire en commun pour les associations
- mutualisation des équipements (foot, tennis, etc...)
- rénovations des vestiaires
- mutualiser les vestiaires avec tous les équipements
- rénovations des vestiaires avec mutualisation de cet équipement
- mutualisation des équipements dans l'environnement du stade groussard
- réhabilitation de la piscine et mutualisation des divers équipements sportifs
- réfléchir à la conservation des équipements pendant les périodes de fermeture

Risques et limites de la mutualisation

- Quels sont les moyens techniques donnés aux associations pour accueillir les participants ?
- Attention à l'hygiène si mutualisation (ex : natation et foot).
- Quelle forme pour la mutualisation des vestiaires.

La rénovation de la piscine et bâtiments n'est pas un projet prioritaire

- Mettre toutes les finances dans un seul projet et oublier le reste du village
- Aménagements au détriment de l'amélioration d'autres éléments de la commune.
- Peur de ne plus avoir d'espaces loisirs pour les enfants.
- Crainte que le maintien de la piscine empêche d'autres projets.
- Cimetière, nous n'avons plus le droit de mourir.
- Urgence : maison médicale et cimetière nouveau
- maison médicale urgent
- Priorité : Maison médicale et cimetière rue du pain perdu

- Besoin de voir au-delà de ce projet du site Groussard (ex : guide d'aménagement).
- Si on fait la piscine on ne fera pas autre chose
- Avec le montant de la rénovation indiquée (env 1,5M) il serait possible de financer plusieurs autres projets sportifs (rénovation des vestiaires, parcours de santé dans les villages)
- Quelle priorité sur les investissements sportifs de la Crèche ?
- maison médicale, cimetière
- maison médicale, cimetière
- maison médicale, cimetière

Usage du lieu que pour une minorité

- Ne pas restreindre à peu d'activité
- Doit servir une majorité de personnes
- centre bourg = à pied = peu de gens concernés. Cela ne concerne pas les 6000 habitants

Risque juridique sur l'utilisation du terrain

- Risque de procès des ayants droit du propriétaire précédent (contrat)
- Crainte de poursuite en justice si la piscine est déconstruite par les héritiers Groussard
- Risque de procès des ayants droit du propriétaire précédent vu le contrat de cession l'exigence d'une piscine si la piscine est supprimée.

Histoire du site, dimension mémorielle

- respecter la mémoire de M. Groussard (donateur du terrain)
- un historique important : terrain était un don -> une histoire forte autour du terrain Groussard

Craintes sur la durée des travaux

- Durée du projet
- Durée des travaux

Idées concrètes d'aménagement du site

- tables de pique-nique, poubelles
- bar et glaces, snack
- boulodrome couvert de panneaux solaires
- sanitaires accessibles femmes et hommes
- terrain pour la pétanque, lieu de rencontres
- un équipement de loisir pour les enfants
- boulodrome couvert de panneaux solaires, excellent lieu de rencontres et de convivialité, utilisable par d'autres associations toute l'année, avec sanitaires
- food trucks
- guinguette pour se restaurer et boire un coup

- bâtiment, équipement permettant d'accueillir la pétanque toute l'année
- abris pour piétons
- wc à revoir
- zone de repos
- des sanitaires publics ouverts toute l'année
- une nouvelle infrastructure sportive, permettant la création de nouveaux clubs sur la crèche
- réalisation d'un kiosque / bar sans alcool / sur le site Groussard pour étoffer l'offre
- réfection du parking actuel (revêtement, trous avec flaques presque permanentes...)
- réalisation d'un espace vert, arbres, bassins, poissons, esplanade d'eau, pelouses parc comme dans les grandes villes
- abris vélo
- ombrage, parasols, espace de détente à proximité, communication avec les autres espaces (aire de jeux, etc.)
- proposer + d'activités
- animation 1/fois par semaine
- abri pour les spectateurs du foot ou habitant de la Crèche (depuis que le clubhouse à brûlé il n'y a plus rien)
- local, club house, bureau pour le club de football (préfabriqués et camion vétustes)
- remplacer les locaux actuels vétustes et provisoires
- avoir des vestiaires de foot

PISCINE

Légitimité d'avoir une piscine à La Crèche

- 1 commune de 6000H peut prétendre à 1 piscine
- Piscine peut apporter une dynamique
- priorité du ministère : savoir nager et savoir rouler à vélo
- piscine locale complète les piscine de communauté de commune
- pour une commune de 5800 habitants doit pouvoir avec sa piscine (par rapport à des communes de moindre taille : Pampoux avec 1700 hts)
- 1 collège second du département a besoin d'une piscine
- sur les territoires voisins des intercommunalités ont réussi à entretenir des piscines d'été dans chaque ancien canton tout en construisant une piscine couverte à la ville centre. Exemple de Mellois en Poitou qui n'est pourtant pas plus riche que le HVS. Donc pourquoi pas réfléchir à rénov.

Existence d'une autre offre piscine sur le territoire

- Plusieurs piscines à moins de 20 km : Azay, Chauray, 2 à Niort.
- Capacité de la piscine d'Azay d'accueillir tous les habitants.
- piscine non utilisée par les scolaires, ils iront à Saint Maixent
- piscine à 10 km : Azay. Un projet différent pour la commune.
- Utilisation de la piscine simple bassin/ 2 centres aquatiques à moins de 10 km.
- Piscine Communautaire plus attractive = baisse de la fréquentation de celle de La Crèche si elle est maintenue.

Facilité d'accès à une piscine de centre bourg

- éviter les coûts de transports et de pollution
- un espace de loisir de proximité pour les enfants
- conserver 1 piscine extérieure pour la proximité des collèges et des adultes
- une piscine à proximité des habitants
- conserver la proximité et ne pas être obligé de faire 9 kms (des enfants n'auront aucun moyen de se rendre à Saint Maixent)
- piscine formidable pour les jeunes, les très jeunes qui peuvent s'y rendre à pied. Chez nous enfants et maintenant petits enfants y vont l'été à pied ou à vélo.
- maintenir un accès de proximité aux enfants de la commune pour la piscine (centre aquatique à 8 kms)
- maintenir la proximité de la piscine pour éviter 1 coût de transport pour les usagers et les habitants
- réduire la pollution en gardant 1 piscine à proximité
- sécurité cause proximité

Impact négatif de la non réhabilitation de la piscine

- Transports à prévoir pour que les utilisateurs puissent aller à la piscine communautaire.
- Temps perdu dans des transports polluants et de plus en plus chers (pour aller à Saint Maixent).
- Perdre l'apprentissage des petits.
- Perte de terrain George Groussard / Transport pour les enfants.
- Si pas de piscine, quels transports pour aller au centre aquatique ?
- Manque d'attractivité pour la Commune sans piscine. si on veut attirer des jeunes il faut des équipements sportifs suffisants.
- Une friche si non aboutissement du projet.
- Si l'aménagement de la piscine n'aboutissait pas, quelle autre infrastructure possible?

Une réponse aux besoins des scolaires

- besoin pour les scolaires (sans utiliser de bus)
- accès facile pour les collégiens et les écoles dans le temps scolaire



- permettre un accès plus long aux scolaires
- proximité des écoles, du collège et du centre aéré
- fréquente utilisation école locale

Amélioration de l'accessibilité de la piscine de La Crèche

- s'inscrire dans un projet plus global (piste cyclable, accès, etc.)
- de pouvoir se déplacer à pied ou à vélo au stade et piscine
- accessibilité à pied et vélo
- accessibilité vélo
- accessibilité
- transport pour les enfants
- cheminement doux (sans voiture)
- accessibilité ? stationnement ?
- comment ont été utilisées les subventions accordées en 2016 pour la rénovation de la piscine de La Crèche (accessibilité personnes à mobilité réduite)

Tarif

- piscine tarif
- tarif local La Crèche
- La piscine serait-elle gratuite pour tous les élèves : primaires et collèges
- tarif
- tarifs proposés pour la piscine -> accessible à tous
- que l'utilisateur paye un coût modeste l'entrée de la piscine

Accessibilité de la piscine intercommunale

- question d'accessibilité des autres piscines si celle de la Crèche venait à disparaître
- bus St Maixent-La Crèche-Chauvray
- accès St Maixent en vélo par piste cyclable

Différents usages possibles pour la piscine

- développer des activités (aquagym)
- maison de retraite -> activité douce population spécifique
- sport santé
- proposer de nouvelles activités (gym seniors, aquagym)
- besoin d'un lieu d'apprentissage
- dualité piscine pour le sport et le loisir
- retrouver un club de nage

Amplitude d'ouverture de la piscine

- augmenter l'amplitude d'ouverture
- large amplitude horaire d'ouverture : mai -> septembre
- augmenter l'amplitude d'ouverture, mai à septembre

- piscine 4 saisons
- durée d'ouverture plus longue
- amplitude d'ouverture de la piscine plus grande, en durée de juin à septembre plutôt que juillet et août seulement

Comment la piscine doit-elle être rénovée ?

- piscine aux normes de la Fédération
- pourquoi par remplacer la piscine par des jeux à jets d'eau comme la Brèche
- avoir des puits d'ombre
- bassin d'été extérieur découvert
- une piscine naturelle
- avoir 1 bassin de nage extérieur ouvert de mai à septembre et de taille plus grande que celui du centre aquatique (1 ligne de moins à St Maixent)
- un équipement pour tous aux normes fédérales pour les compétitions
- faire piscine aux normes, simple et utilitaire pour la population locale
- piscine d'été
- conserver 1 piscine de même taille que la piscine actuelle

Une piscine couverte ?

- une piscine avec couverture
- la piscine sera-t-elle couverte
- faire 1 couverture simple pour conserver la chaleur la nuit
- couverture piscine
- Piscine non couverte.
- Piscine non utilisée en hiver. Inutile si non couverte.

Carrément une nouvelle piscine ?

- achat d'un terrain pour construire une nouvelle piscine ? lorsque la population en augmentation le demandera
- ne serait-il pas moins cher de construire une nouvelle piscine que de rénover ?
- piscine hors-sol "mobile" pour continuer l'apprentissage de la nage

Crainte d'un démantèlement d'un service public

- Qui peut souhaiter le démantèlement d'un service public ?
- perte d'un service public de proximité.
- démantèlement du service public.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

Impact budgétaire

- Gestion financière (coûts de fonctionnement).

- une piscine à prix raisonnable et abordable pour tous
- Budget maîtrise
- La Crèche n'a probablement pas les finances pour absorber les coûts de fonctionnement de deux piscines (Communale et inter-communale).
- Budget de fonctionnement
- crainte ! coût de la piscine avec le coût des matériaux qui flambe.
- Coût financier.
- Ne pas surdimensionner les infrastructures afin de rester dans un budget acceptable.
- Budget à disposition.
- Le coût important de fonctionnement.
- Coût de fonctionnement
- Le budget doit être maîtrisé pour éviter une forte augmentation des impôts.
- Une crainte qu'après les projets fouillés et les subventions recensées, les coûts soient encore trop lourds pour le budget communal.
- Quelle limite budgétaire globale ?
- Attention au coût budgétaire et à l'usage des crédits.
- Inquiétude par rapport au budget.
- coûts de la piscine.
- Réaliser ce projet de rénovation de piscine contraint les créchois à supporter cet investissement durant des décennies.
- Investissement très important + Coût de fonctionnement élevé.
- Coût de destruction.
- Coût de fonctionnement annuel.
- Coûts des études.
- Crainte en termes de coût de fonctionnement.
- Contrôle du coût
- Coût de l'accessibilité handicapés/poussettes sur l'ensemble des infrastructures.
- Les piscines sont systématiquement déficitaires... nous allons donc financer 2 piscines...déficitaires.
- coût
- coût final d'une rénovation piscine ? (en matière d'impôts, coûts de fonctionnement en matière d'entretien et de frais de personnel).
- Coût → budget Commune
- Coût → habitants
- Impact financier pour la Commune.
- Coût financier total.

Impact sur l'imposition

- augmentation des impôts
- Quelles répercussions en matière d'imposition sur les habitants ?
- Impôts vont augmenter ?

- Augmentation des impôts pour ce projet
- Augmentation des impôts pour la piscine
- Impôt qui augmente.
- impact impôt ?
- Augmentation des impôts

Pistes de financement

- Quid des subventions ?
- Inquiétude par rapport à l'obtention de subventions.
- faire activité pour levée de fond une fois par an.
- Subventions/ entrées / levée de fond ?
- Dans le financement peut-on envisager de solliciter la communauté de communes comme elle a failli à ses obligations d'entretien alors qu'elle en assurait la gestion.

DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION

- coût de réhabilitation 1 500 000 euros ?
- coût de démolition ?
- risque politique remise en question du projet au mandat suivant
- coût financier de l'étude
- craintes attitude cynique d'opposants qui nuiront au bon déroulement de l'étude
- référendum
- référendum
- référendum
- référendum
- prévoir une formation minimum du groupe de travail à la mécanique budgétaire communale : TTC, HT, emprunts, amortissement de l'emprunt, autofinancement, etc.

AUTRES

- Terrain inondable sur une grande partie.
- Mauvais emploi du site (surveillance). PS : état du site certains jours (détrit, déjections canines, poubelles débordantes).
- Affection pour le site de la piscine
- Pratique : famille/enfant